

**Transition énergétique :**

**La SAEML Energie Rhône Vallée et la Chambre d'agriculture de la Drôme partenaires dans le développement de production d'énergies renouvelables**

Anne-Claire VIAL, Présidente de la Chambre d'agriculture de la Drôme et Patricia Brunel-Maillet, Président Directeur Général d'Energie Rhône Vallée ont signé une convention de partenariat le 18 mai pour structurer leur coopération en matière de transition énergétique.

Fortes de leurs expertises respectives, Energie Rhône Vallée et la Chambre d'agriculture, porte-parole du monde agricole, s'engagent, pour une durée de 3 ans, à accompagner la profession dans la construction de ses projets de production d'énergies renouvelables.

Une réflexion commune permettra ainsi de mettre en place des actions concrètes ou innovantes en matière d'énergie renouvelable dans le secteur agricole.

Pour ce faire, les deux signataires s'engagent à respecter les recommandations du document cadre photovoltaïque établi en 2020 par les services de l'État dans la Drôme.

**Energie Rhône Vallée**

*Créée en 2011 à l'initiative du Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme (Énergie SDED) et rejoint par le SDE 07 en 2016, Énergie Rhône Vallée regroupe les 708 communes des deux départements.*

*La Drôme et l'Ardèche sont désormais unies dans un projet commun : développer la production d'énergies issues de ressources naturelles. « Car c'est ensemble que nous donnons de l'énergie aux projets de nos territoires » précise la Présidente Patricia Brunel-Maillet.*

*Opérateur privilégié au service des territoires dans la transition énergétique, Énergie Rhône Vallée s'attache, depuis sa création, au développement d'installations respectueuses de l'environnement et des personnes, et participe ainsi à la valorisation du patrimoine de son territoire en matière d'énergies renouvelables. Les énergies solaires, hydraulique et éolienne étant un enjeu essentiel pour les générations futures et l'avenir de la planète.*

*Ce développement se conjugue par la création de nouvelles unités, comme celle du parking «Chastelas-Office de Tourisme » de Vallon Pont d'Arc, des ombrières inaugurées samedi 31 mars dernier, le rachat d'installations existantes ou la prise de participation dans des sociétés du secteur.*

**Énergie Rhône Vallée gère aujourd'hui un parc d'une puissance de près de 1 MWc° sur l'ensemble du territoire de Drôme-Ardèche.**

**La Chambre d'agriculture de la Drôme**

*Porte-parole des intérêts du monde agricole et rural, la Chambre d'agriculture de la Drôme contribue au dynamisme économique de son territoire dans une logique de développement durable : développement des exploitations, gestion des ressources naturelles, préservation de l'environnement. Forte de compétences et de savoir-faire prouvés et reconnus, elle accompagne les agriculteurs dans leurs projets d'installation ou de développement en leur apportant une assistance effective sur les aspects techniques, économiques et administratifs.*

**Contacts presse**

**Sylvie MERLET - Tél. 06 33 69 02 27 – Courriel : [sylviemerlet26@gmail.com](mailto:sylviemerlet26@gmail.com)**  
Energie Rhône Vallée -ROVALTAIN TGV – 3 avenue de la Gare -BP 12626 – 26958 Valence Cedex 9

**Christine BALLAND-LADANNE – Tél. 04 75 82 40 00 – Courriel : [christine.balland-ladanne@drome.chambagri.fr](mailto:christine.balland-ladanne@drome.chambagri.fr)**  
Chambre d'agriculture de la Drôme – 145 avenue Georges Brassens – CS 30418 – 26504 Bourg Les Valence Cedex